

MESSAGE
Séance du Conseil général du 15 mai 2024

**Réponse à la question posée lors de la
séance du Conseil général du 24 mai 2022**



Par le biais de Mme Valérie Chaperon, le MI pose la question suivante :

Une tulipe pour la vie :

1 tulipe pour la vie est une des actions nationales liées au cancer du sein proposées par l'Association l'aiMant Rose. Au mois d'octobre, des bulbes de tulipes sont plantés dans les communes participantes. 1 tulipe rose pour 7 blanches représentent la proportion de 1 femme sur 8 atteinte par le cancer du sein en Suisse, première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans.

Le Mouvement Indépendant souhaite savoir si le Conseil communal serait intéressé à participer à cette action. Elle pourrait se concrétiser grâce au fond d'embellissement adopté par le Conseil général en 2021 et se coordonner avec le concept paysager aux abords de l'école qui va nous être présenté prochainement. Nous espérons que ce message de solidarité "1 tulipe pour la vie" pourra susciter l'intérêt du Conseil communal.

Réponse :

Le Conseil communal a demandé plus d'informations à l'Association l'aiMant Rose sur les conditions à remplir pour participer à une prochaine action « 1 tulipe pour la vie », étant également sensible au but de ladite association (promotion et encouragement de la prévention du cancer du sein et son dépistage précoce). Sous l'angle matériel, il reprendra ce point lors de la finalisation des projets de rénovation des places au centre du village dans le cadre du comité de pilotage VALTRALOC. Le financement pourrait être fait par le budget de fonctionnement ou le fonds d'embellissement.